

CARAVANE DES DROITS

Conseils
&
échanges

Aides
administratives
& juridiques

Simulation de vos droits
aux aides sociales

Ecrivain
public



Venez nous rencontrer !

1 samedi par mois (gratuit) - de 14h à 16h



2 juin Cité Jean Moulin en présence d'Alexis Corbière
16 juin Cité Bel air
21 juillet Cité Ruffin
15 septembre Cité Boissière



Une caravane des droits, c'est quoi ?

C'est une caravane mobile pour l'égalité et l'accès aux droits : un barnum, quelques tables, une connexion internet pour vous aider à connaître vos droits, remplir des papiers administratifs, rédiger des courriers ou simplement parler avec nous des sujets qui vous préoccupent...

Une caravane des droits, pourquoi ?

Plus de 5 milliards d'euros ne sont pas versés chaque année à ceux qui pourraient en bénéficier !

Lutter contre ce « non-recours » aux droits sociaux est un travail de longue haleine. Il y a déjà dans tout le pays des centaines d'associations et de structures qui font ce travail du mieux qu'elles peuvent.

Nous voulons les y aider et faire de la désintoxication ! Tant de non recours ne s'explique pas seulement par le fait que les gens « ne savent pas ». Beaucoup ne demande pas les prestations sociales auxquels ils ont droit par culpabilité ou par honte. Ensemble, une certaine presse et la droite de Hollande à Sarkozy puis Macron maintenant, ont réussi à faire croire que bénéficier d'une aide sociale était un privilège indu, presque du vol.

Nous sommes abreuvés régulièrement de campagne contre la « fraude » aux prestations sociales. Elle coûte en effet 275,4 millions d'euros par an. Mais personne ne parle jamais de la fraude aux cotisations sociales par les patrons voyous et du travail au noir qui coûte de 20 à 25 milliards d'euros ! Ni de l'évasion fiscale des ultra-riches et des multinationales qui est estimée dans notre pays à 60 à 80 milliards d'euros par an ! Les vrais assistés et les fraudeurs qui nous coutent le plus cher ne sont pas là où on veut nous le faire croire ! Mais de plus, le milieu des fraudeurs à la cotisation sociale et fiscale n'a pas fait l'objet de la culpabilisation à laquelle celui des ayant droits aux prestations sociales a été soumis.

Nous dirons avec force partout où nous passerons : « Non, bénéficiaire du RSA n'est pas être assisté et encore moins être un voleur ! C'est être un citoyen libre et honnête bénéficiant des droits reconnus par la République ».

